

Le concept d'empowerment définit le développement du pouvoir d'agir des individus et des groupes sur leurs conditions sociales, économiques ou politiques.

Si des collectifs d'associations s'en sont emparés, la politique de la ville et le travail social s'y frottent plus timidement.

L'émancipation par l'empowerment



PHOTO DR

« La notion d'empowerment remet en cause la suprématie du point de vue des intervenants sociaux sur celui des personnes ou des collectifs confrontés à des difficultés. Elle dénonce le fait de réfléchir et d'agir à leur place. Les intervenants sociaux qui s'y réfèrent construisent avec la personne ou la collectivité accompagnée, les actions susceptibles de leur permettre de dépasser les obstacles qui entravent leur parcours », énonce Bernard Vallerie, directeur du département carrières sociales de l'IUT2 de Grenoble. Les acteurs de l'empowerment aident donc leurs interlocuteurs à mettre en forme leur façon d'envisager le changement à conduire, à passer à l'action, à se mettre en mouvement. Ils travaillent « avec » eux et non « sur »

Inauguration de la place de l'Amitié devant l'école du quartier Jouhaux à Grenoble. Les habitants ont contribué aux travaux préparatoires avec les urbanistes et ont choisi le nom de la place.

NON...C'EST PAS TOUT À FAIT DE
 "L'EMPOWERMENT"...CE SERAIT PLUTÔT DU
 "TOUS-ENSEMBLE-TOUS-ENSEMBLE-MENT"!



eux. « A l'heure où les normes sociales se réfèrent de plus en plus à la responsabilisation individuelle, il est primordial de favoriser chez les personnes et les groupes en difficulté, la prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer ces problèmes, souvent liés à l'organisation de la société et qu'ils sont susceptibles de développer un pouvoir d'agir pour atteindre ce qui compte pour eux », poursuit-il.

APPARU DANS LES ANNÉES 2000

« Pouvoir d'agir », « Capacitation citoyenne », « Développement du pouvoir d'agir », voire « Empouvoirisation »... Autant de traductions du mot « empowerment », mais un seul concept: « Articuler deux dimensions: celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot et celle du processus d'apprentissage pour y accéder, décrypte Marie-Hélène Bacqué, sociologue et urbaniste (voir interview p. 17). Cela implique une démarche d'auto réalisation et d'éman-

icipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale. »

La notion d'empowerment, née aux Etats-Unis au début du xx^e siècle dans un contexte de lutte des femmes pour la reconnaissance de leurs droits, a été utilisée dans les années 60 dans le cadre de pratiques de psychologie communautaire puis diffusée dans de nombreux champs. On la retrouve aujourd'hui dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté, notamment au Québec. En France, le concept apparaît dans les années 2000 dans les secteurs de l'éducation, du développement et du travail social... « On le retrouve un peu plus tard sous la plume de chercheurs travaillant sur la participation, qui y voient un modèle type de démocratie participative. Il désigne alors une démarche d'intervention sociale collective », précise Marie-Hélène Bacqué. Un concept un peu compliqué à saisir dans un pays où l'Etat conçoit et

organise la solidarité sociale avec des contreparties en termes d'encadrement des individus. Pour autant, toute une série de traditions françaises sont très proches de ce concept: autogestion, mouvements comme ATD Quart Monde qui mobilisent des personnes et des groupes pour sortir de la logique d'assistantat tout en insistant sur l'importance de la solidarité, certaines compagnies de théâtre forum, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa) ou encore l'éducation populaire.

CAPACITÉ À AGIR ENSEMBLE

Une tradition aujourd'hui perpétuée par des collectifs et des associations: en 2001, dans l'agglomération grenobloise, le Secours catholique a mis en place *Cause commune*, une démarche d'animation et de développement social. Pendant dix ans, trois animateurs en développement local ont été en contact permanent avec les habitants de six petits quartiers

populaires, enclavés et relégués. Ils leur ont permis de prendre conscience de leur capacité à agir ensemble pour transformer leurs conditions d'existence. En 2011, des collectifs d'habitants organisés en association ont poursuivi l'action. « Dans le quartier André Abry, l'association est aujourd'hui le principal interlocuteur du bailleur social. Celui-ci l'a notamment consultée pour un projet d'aménagement urbain. Elle organise aussi la fête de quartier, des sorties, des bibliothèques volantes et multilingues... », illustre Jean-Luc Graven, l'un des animateurs. Des habitants d'autres cités ont été associés à la réflexion sur l'aménagement d'une aire de jeu. Avec les techniciens de la ville, ils ont confronté leurs points de vue, budgétisé

le projet et trouvé un compromis. Notre rôle d'animateurs a consisté à les accompagner dans cet apprentissage. Une démarche sur le long terme. » De son côté, l'Association des collectifs enfants parents professionnels (Acepp) a créé une trentaine d'Universités populaires de parents. Avec le soutien d'enseignants et d'universitaires, les parents travaillent sur des recherches liées à la parentalité. « En Rhône-Alpes, un groupe de parents et un groupe d'enseignants ont réfléchi aux causes du décrochage scolaire. Les seconds ont pris conscience de leurs représentations erronées sur les familles populaires, de leurs conditions de vie, de leurs contraintes. Depuis, des parents interviennent dans un module de formation des enseignants pour parler de leurs conditions de vie », illustre Emmanuelle Murcier, déléguée nationale sur la parentalité à l'Acepp. Dans d'autres régions, les parents interviennent dans des centres de formation en travail social, auprès des cadres de la CNAF...

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Si dans le discours, la politique de la ville a beaucoup utilisé le concept d'empowerment, en réalité, elle ne l'a pas vraiment adopté. « Elle s'est mise en place par le haut, par les municipalités qui ne se sont pas appuyées sur les associations ou les collectifs d'habitants, pointe Marie-Hélène Bacqué. Pourtant, voici trente ans, la participation des habitants était au cœur de ses objectifs, comme moteur du changement social. La rénovation urbaine est restée très technocratique, très centralisée au niveau de l'Etat. Si elle a participé au changement de regard sur les quartiers, elle n'a pas répondu aux souhaits des habitants, non concertés. Certes, grâce à elle certains ménages ont pu engager des trajectoires résidentielles ascendantes mais d'autres, très précaires et souvent d'origine immigrée, ont été mis à l'écart, déplacés, coupés de leur réseau social. »

Il existe cependant des expériences positives qui utilisent le concept d'empowerment dans le cadre de la politique de la ville, même si elles restent marginales. Ainsi, en 2005, les habitants de la cité La Coudraie à Poissy (Yvelines), confrontés à un projet de rénovation urbaine, ont pris appui sur des enseignants et des étudiants d'une école d'architecture qui les ont aidés à faire des contre-propositions. L'expérience a donné naissance à la coalition nationale Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international (Appuii). Constituée d'habitants, d'experts et de professionnels, elle propose des points de contre-expertise pour aider les habitants à contrer les démolitions.

ENSEIGNEMENTS DE LA VIE

Aujourd'hui, le gouvernement semble d'ailleurs vouloir développer la participation citoyenne et le pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Suite au rapport *Pour une réforme radicale de la Politique de la ville*, que lui ont remis Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, président de l'association AC-Le Feu en juillet 2013, le 19 septembre, à l'occasion d'un colloque organisé par l'association Ville et Banlieue, François Lamy, ministre délégué à la Ville, a annoncé plusieurs mesures pour favoriser la participation des habitants aux décisions qui les concernent.

Du côté des intervenants sociaux, la notion d'empowerment a fait peu d'émules. « Le modèle social français s'appuie sur le modèle médical, ce que combat l'empowerment. Nous sommes tous rassurés lorsqu'un médecin nous fait passer des examens, pose un diagnostic et nous prescrit un traitement. Or, ce qui marche très bien dans le domaine médical ne fonctionne pas dans le cadre social dans lequel il est impossible de réfléchir aux situations sans les personnes concernées, souligne Bernard Vallerie. Dans l'empowerment, les notions théoriques ne l'emportent pas sur les enseignements tirés des expériences de

SUITE PAGE 14

La notion d'empowerment dans la pensée néo-libérale, un concept instrumentalisé

La notion d'empowerment est aussi investie dans la pensée néo-libérale. Dans le management par exemple, elle renvoie à des injonctions telles que « Prenez-vous en main » mais aussi à l'obligation de résultats sans préoccupation du travail réel et à la responsabilisation maximale au détriment de la coopération. « Le terme circule avec énormément de confusion, prévient Bernard Vallerie. Dans les colonnes du numéro 1000 de Lien Social, Robert Castel dénonçait d'ailleurs un recours abusif à ce concept fréquemment utilisé dans la littérature et dans les discours et qui, selon l'approche, peut être employé à mauvais escient : l'injonction « Sois autonome, tu as carte blanche » – un contresens par rapport au concept d'empowerment – peut provoquer des ravages. Si la notion d'empowerment repose sur l'idée de « pouvoir d'agir », elle réfute complètement celle de « devoir d'agir ».

À Grenoble Alliance Citoyenne réveille les habitants

En septembre 2010, séduits par la stratégie du community organizing (organisateurs de communauté) de Saul Alinsky (1), sept militants – dont certains issus du travail social — créent le projet Espace pour des communautés et habitants organisés (ECHO) pour expérimenter le concept dans l'agglomération grenobloise. Ils partent à la rencontre des habitants, notamment ceux des quartiers populaires, repérant les leaders positifs qui souhaitent faire bouger les choses, sans en avoir les moyens. En février 2011, ils invitent une centaine de personnes à les rejoindre pour créer un réseau militant capable de mener des campagnes, des actions et de constituer un contre-pouvoir face à la municipalité et aux bailleurs sociaux : « Des personnes de tous âges, des étudiants, des chômeurs, des syndicalistes, des groupes religieux... ont répondu présent, évoque Manu Bodinier, l'un des fondateurs, ancien délégué régional de la Fédération régionale des centres sociaux et socioculturels de Rhône-Alpes. Nous leur avons proposé de constituer cinq groupes autour des thématiques repérées lors d'entretiens individuels avec les habitants : travail précaire, étudiants étrangers, charges locatives dans le logement social, rapports des parents à l'école et des

Créer un réseau militant capable de mener des campagnes, des actions et de constituer un contre-pouvoir face à la municipalité et aux bailleurs sociaux.

jeunes aux espaces culturels. Les groupes ont élaboré des propositions puis mené des actions. Dans le premier par exemple, des salariés précaires ont décroché un CDI après avoir appris à défendre leurs droits et à négocier avec leur employeur. Le second a convaincu l'université de réouvrir des postes administratifs supprimés pour aider les étudiants étrangers dans leurs démarches. Les organisateurs ont été présents mais n'ont rien fait sans les personnes afin qu'elles affirment leur pouvoir d'agir. » Alliance Citoyenne naît en 2012, constituée de vingt-cinq organisations. Les initiateurs du projet transmettent leur expérience à soixante personnes dans toute la France avant qu'une partie d'entre eux laisse le collectif « voguer de ses propres voiles ». « Notre démarche est inspirée des actions de Saul Alinsky. Selon lui, les problèmes sont d'abord de l'ordre des inégalités de pouvoir plutôt que de la fragilité personnelle ou culturelle, souligne Manu Bodinier. Le pouvoir des uns crée des intérêts différents. Si les personnes en situation difficile ne défendent pas leurs droits, rares sont ceux qui les leur accorderont spontanément. Un locataire qui juge les charges locatives trop élevées, par exemple, ne convaincra pas seul le bailleur de les baisser. Il est donc nécessaire d'apprendre à ces personnes à s'unir, à argumenter, à éventuellement manifester et à se mobiliser dans la durée. Le tout avec humour, non-violence et stratégie. »

1) Dans les années 40, ce sociologue engagé « organise » des quartiers pauvres de Chicago puis ceux d'autres villes en regroupant des communautés pour infléchir le rapport de force avec les pouvoirs publics.



L'EMPOWERMENT C'EST UNE
SORTE DE "AIDE TOI, LE CIEL
T'AIDERA"... HAÏC !



« Il faut jouer sur tous les plans, ce que l'on ne demande pas aux travailleurs sociaux. »

Bernard Vallerie, directeur du département carrières sociales de l'UT2 de Grenoble.

vie. On ne peut pas imposer une solution. Pourtant dans le département Carrières sociales que je dirige, certains enseignements incitent encore les étudiants à penser « à la place de ». Les étudiants qui, lors de stages par exemple, ont éprouvé un fort sentiment d'insatisfaction ou d'impuissance et qui désirent se dégager de ce qu'ils vivent comme une impasse professionnelle, s'intéressent à l'approche du développement du pouvoir d'agir. Ils prennent alors conscience des obstacles provoqués par les pratiques usuelles. Ainsi en est-il du primat de la parole sur l'action ou de l'absence de négociation entre professionnels et usagers. »

DELIGNY LE PRÉCURSEUR

Pourtant, dès 1945, dans son travail avec les adolescents en difficulté, sans utiliser ce mot, Fernand Deligny pratique l'empowerment : il préconise

de tisser trois fils : l'individuel, le familial et le social et dénonce l'individualisation des problèmes sociaux. « Or actuellement dans le travail social, la plupart du temps, on perpétue ce biais. On traite les personnes, sans prendre en compte leur contexte de vie. On se centre sur leurs difficultés en délaissant leurs potentialités », estime Bernard Vallerie. L'empowerment ne constitue donc pas une théorie nouvelle, il fait également appel à des concepts développés par les philosophes Hannah Arendt et Paul Ricœur qui mettent en évidence l'importance de l'action dans la vie. « Il s'agit d'aller sur le terrain, d'observer les expériences qui fonctionnent, de les formaliser et de les diffuser, poursuit Bernard Vallerie. De nombreux travailleurs sociaux mettent sur pied des dispositifs très intéressants dont d'autres pourraient s'inspirer. »

Yann Le Bossé, professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval (Canada), a formalisé l'intervention fondée sur l'empowerment en quatre axes : il n'existe pas deux situations semblables ; on ne peut pas travailler sur une situation sans prendre en compte le contexte de vie ; on ne fait rien à la place de la personne ; chaque situation lui permet de devenir plus intelligente. Le travail social communautaire ou le travail

social avec les groupes s'approchent de l'empowerment : ils s'intéressent au contexte de vie des personnes et pensent qu'il faut le modifier avec elles... Les groupes montrent aux personnes qu'elles ne sont pas seules à rencontrer ces difficultés, la réflexion les mène à prendre conscience que si de nombreuses personnes vivent la même chose, il existe une composante structurelle sur laquelle il est possible d'agir. Face à une personne en difficulté, il convient donc de s'intéresser à sa souffrance personnelle mais aussi à ses compétences et de permettre de changer ses conditions de vie. Cela nécessite d'agir sur les conditions d'habitat, l'accès aux ressources...

L'ART DE LA NÉGOCIATION

« Il faut jouer sur tous les plans, ce que l'on ne demande pas aux travailleurs sociaux. Les politiques détiennent les clés des financements avec leurs propres évaluations, souvent différentes de celles des gens de terrain », constate Bernard Vallerie. Un exemple ? Dans un département, des personnes en difficulté sociale – le plus souvent des femmes seules avec leurs enfants – ont été déplacées de leur immeuble pour des questions de pression immobilière et logées dans des appartements d'autres communes, éloignés du centre-ville. Privées de moyen de transport, elles n'ont plus été en mesure d'accompagner leurs enfants à la piscine, au parc... « Face à leur mal-être les travailleurs sociaux leur ont proposé de prendre rendez-vous avec le centre médico-psychologique (CMP), constate l'enseignant-chercheur. Ils auraient pu jouer sur la mise en place de transports adaptés, entrer en conflit avec les élus, mais cela est difficile. Les associations constituées essentiellement de bénévoles ont davantage de liberté pour le faire, elles sont plus vindicatives, ont un rôle d'opposition et, contrairement aux intervenants sociaux, elles ne doivent pas rendre de comptes aux pouvoirs publics. » En remettant en cause les structures, le mouvement



Un vent mauvais souffle sur le travail social : nous faut-il attendre et voir venir ? Obéir ? Nous adapter ? Entrer en résistance ?

BON DE COMMANDE

Quantité	Prix unitaire	Montant
	7,5 €	

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LIEN SOCIAL.

LIEN SOCIAL n° 1123

Nom
 Prénom
 Adresse de livraison
 CP + ville
 Mail
 Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
 LIEN SOCIAL - BP 47310 - 31673 Labège cedex.

Contact : 05 62 73 34 40

Vous pouvez également commander sur notre site : www.lien-social.com

ATD Quart Monde a par exemple été le moteur de l'adoption de la loi d'orientation de juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Toujours selon Bernard Vallerie, les travailleurs sociaux passent un temps fou en réunion avec des psychologues et des partenaires à jongler avec des notions théoriques, à parler d'un usager souvent absent, à prendre des décisions pour lui, malgré la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui réaffirme sa place prépondérante. Côté protection de l'enfance, malgré la loi du 5 mars 2007, la France reste le pays européen qui compte le plus de mesures judiciaires (75 %). « Cela dénote la difficulté des travailleurs sociaux à négocier, cela ne fait pas partie de leur culture. Hors les cas très lourds (inceste, maltraitances graves) qui restent minoritaires, les professionnels pourraient réfléchir avec les détenteurs de l'autorité parentale, les grands-parents, les proches, les enfants à partir d'un certain âge, à la meilleure façon d'avancer. » Une maison d'enfants à caractère social (MECS), par exemple, propose plus volontiers des loisirs aux jeunes le week-end que des activités partagées avec leurs parents. Cela permettrait pourtant aux familles, si elles acceptaient cette proposition, de vivre ensemble des moments de bien-être, d'apprendre à organiser des temps de vie dans de bonnes conditions. La référence à la notion d'empowerment présente également un grand intérêt pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap, les groupes d'entraide entre pairs en constituent une dimension.

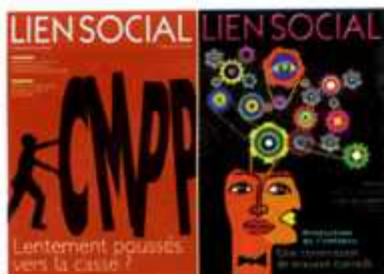
DES USAGERS QUI S'AFFRANCHISSENT DU TRAVAIL SOCIAL

Pour Solange (1), assistante de service social dans un conseil général, formée à l'approche du développement du pouvoir d'agir (DPA) au sein de l'ANDA DPA (2) : « Utiliser la notion d'empowerment constitue un grand défi pour questionner les pratiques

sociales. Les chercheurs qui travaillent sur le sujet soulignent son intérêt auprès d'adolescents en difficulté, de publics fragilisés, mais ils constatent aussi un manque de respect de la place de l'utilisateur dans l'action sociale. Les formations en travail social ne vont pas dans le sens du développement du pouvoir d'agir des usagers. Il faudrait revisiter les référentiels et remettre en cause les postures professionnelles. Dans le quotidien, le travailleur social est happé par la question des indicateurs (« Combien de dossiers ai-je instruit dans la journée ? »), alors qu'il nous faut mettre l'accent sur le qualitatif. » Pour cette professionnelle, il est important d'adopter une posture un peu décalée et de ne pas répondre systématiquement à une demande par un dispositif qui semble adapté et permet d'être « un bon petit soldat du social ». Elle préconise d'accompagner les personnes pour qu'elles s'affranchissent elles-mêmes des freins rencontrés. Un exemple ? « Un homme africain demande une aide du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour des dettes locatives. Diplômé en comptabilité, il travaille dans l'entretien de locaux. Sa demande de FSL cachait autre chose : il m'a confié souffrir de son statut professionnel mais n'avoir jamais cherché de poste de comptable, convaincu que sa couleur constituait un obstacle à l'embauche. Son problème réel est donc le manque d'estime de soi pour changer de statut. J'ai certes sollicité le FSL mais j'ai surtout accompagné cet homme

(1) Le prénom a été changé.

(2) L'Association nationale pour le développement de l'approche du pouvoir d'agir (ANDA DPA) soutient des personnes, des groupes et des équipes dans la construction du changement, grâce à des formations et un réseau de mutualisation des pratiques. Constituée d'intervenants sociaux, de formateurs, de médiateurs familiaux..., elle propose à sa vingtaine d'adhérents une autre façon d'envisager l'accompagnement et de résister à l'usure professionnelle.



www.lien-social.com

Je m'abonne à LIEN SOCIAL

1 an = 124 €

6 mois = 68 €

Abonnement Liberté
par prélèvement

9,5 € par mois (sauf au mois d'août)

Télécharger le formulaire
sur notre site www.lien-social.com

Etudiant ou
demandeur d'emploi

Justificatif obligatoire
Paiement par chèque uniquement

1 an = 73 €

Tout abonnement
comprend un guide vacances
et un guide formation

Nom

Prénom

Adresse de livraison

CP + ville

Mail

Bulletin à retourner accompagné
de votre règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de LIEN SOCIAL.

LIEN SOCIAL - BP 47.310
31673 Labège CEDEX



Depuis sa formation, Solange laisse la plus grande autonomie possible à l'usager.

afin qu'il définisse ce qui compte vraiment pour lui et repère les freins qui l'empêchent d'avancer. » Depuis sa formation, Solange a diminué la prescription d'aides financières; elle propose des entretiens plus longs, des échanges par téléphone et par mail plus soutenus, laissant la plus grande autonomie possible à l'usager. « Je suis quelquefois décalée par rapport à mon employeur; même si je comprends ses enjeux et ceux des pouvoirs publics, je compose avec. »

CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES

Si elles ne sont pas majoritaires, les expériences utilisant la notion d'empowerment dans le travail social existent donc bel et bien. Ainsi, Hélène (1), assistante de service social en polyvalence de secteur dans un conseil général, s'est inspirée de sa formation en DPA pour accompagner une mère dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette aide-ménagère d'origine roumaine vivait seule avec son fils de trois ans, sans liens amicaux ni familiaux, après une séparation avec un conjoint violent. Dans un moment de crise, elle a été hospitalisée une nuit en service de psychiatrie. Son fils, laissé seul quelques heures dans l'appartement en attendant l'arrivée de son père a été placé dans une pouponnière qui a informé le service d'Hélène. Son équipe pluridisciplinaire a alors envisagé l'entrée directe de l'enfant dans le dispositif des informations préoccupantes, mais sur proposition de l'assistante de service social qui connaissait la maman, elle lui

a adressé un simple courrier avec un rendez-vous pour évoquer l'incident. La maman a alors exprimé ses priorités: garder son enfant près d'elle et se sentir bien dans son logement. Sans perdre de vue sa mission de protection de l'enfance, la professionnelle a repéré les personnes et les institutions ressources, suggéré à la mère d'inscrire son fils dans un centre de loisirs plutôt que de l'emmener sur son lieu de travail, faute de solutions de garde. Elle l'a mise en lien avec une association de soutien aux familles dans l'auto-réhabilitation de leur logement. Après six mois d'accompagnement, cette femme a repris confiance en elle, développé sa vie sociale grâce aux familles rencontrées dans l'association et à la prise de responsabilités au sein du centre de loisirs. Elle ne subit plus de pression de la part de son ancien conjoint qui voit son fils dans le cadre de visites médiatisées. « Cette femme a été au centre de l'accompagnement proposé et à l'origine de son propre changement », apprécie Hélène. Une expérience qui rejoint la volonté affichée par Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, d'inciter à construire des politiques sociales avec les usagers.

Katia Rouff

A lire :

L'empowerment, une pratique émancipatrice, Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, éd. la Découverte, 2013.

Faire participer les habitants. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Marion Carrel, ENS éditions, 2013.

Interventions sociales et empowerment, Bernard Vallerie, éd. L'Harmattan, 2012.

Le quartier Picassiette, un essai de transformation sociale à Chartres, Patrick Macquaire, éd. L'Harmattan, 2009.

Pédagogie du développement social. Faire cause commune, sous la direction de Jean-Luc Graven, éd. Chronique sociale, 2008.